Conseil d'Orientation Scientifique du Cisme

Etat des lieux des thématiques de recherches des acteurs institutionnels de la Santé au travail

n des enjeux de la réunion du Conseil d'Orientation Scientifique du Cisme, le 12 mars dernier (cf. article IM juillet/août 2013), a été de dresser un panorama des réalisations et projets en cours et/ou à venir menés par certains acteurs institutionnels présents.

L'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), l'ICOH (International Commission on Occupational Health), l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité), l'InVS (Institut de Veille Sanitaire) et l'OPP-BTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics) ont, ainsi, pu exposer et présenter leurs actions. Même si certains projets étaient en attente de validation au moment de cette réunion, ces informations pourront contribuer à limiter les redondances et à partager les données.

Document Unique et RPS, orientations principales de l'ANACT en 2013

Les orientations de l'ANACT pour l'année 2013 se dirigent vers deux thématiques princi-



pales, les Risques psychosociaux et le Document Unique.

Les risques psychosociaux sont mis en parallèle avec la qualité de vie au travail, le but étant de capitaliser et d'évaluer scientifiquement les actions conduites dans les grandes entreprises. Ils sont analysés d'un point de vue organisationnel, notamment au travers de l'évolution des populations et d'une approche démographique du travail.

Concernant son action sur le Document Unique, l'ANACT a entrepris, en partenariat avec l'INRS, un travail sur le risque organisationnel, afin de l'évaluer scientifiquement et de le restituer dans le Document Unique, d'un point de vue qualitatif et quantitatif.

L'ANACT travaille également sur l'impact des restructurations sur la Santé et les gains quantifiables d'une anticipation de ces réorganisations. Elle s'intéresse aussi à la question de l'absentéisme et à l'analyse de ses causes.

Différents outils sont développés par l'ANACT. PACH-CARTO est un logiciel permettant de dresser des cartographies territoriales à partir des données de l'INSEE et de la DIRECCTE; un autre logiciel permet de réaliser une analyse démographique au sein de l'entreprise (âge, sexe, ancienneté, ...).

Un outil de projection en 3D du poste de travail, actuellement opérationnel dans les grandes entreprises, nécessite une actualisation pour une utilisation plus facile dans les petites et moyennes entreprises.

L'ICOH, une vision internationale des priorités en Santé au travail

L'ICOH œuvre à la finalisation de la révision du code d'éthique, qui devrait être achevée fin 2013 pour être adoptée en 2014.



L'ICOH travaille également sur d'autres thématiques :

- l'amiante, pour laquelle une publication présente les aspects du risque et prône une interdiction totale,
- le E-learning, en développement au niveau de l'ICOH.
- l'évaluation et la notion d'aptitude au travail, notamment par la création d'un nouveau modèle avec une participation des salariés plus marquée,
- la promotion de la Santé et du bienêtre au travail.

Les systèmes de surveillance en Santé au travail par l'InVS



L'InVS, établissement placé sous la tutelle du ministère chargé de la Santé, réunit des missions de surveillance, de vigilance et d'alerte dans tous les domaines de la Santé publique. Le Département Santé-Travail (DST) de l'InVS consacre une partie de son activité à la mise en place de systèmes de surveillance épidémiologique : outils facilitant l'évaluation des expositions professionnelles des populations (Exp-Pro), cohortes d'entreprise ou secteur, suivi de la mortalité par cause et secteur d'activité (COSMOP, étude de la mortalité des agents de l'administration pénitentiaire).

Avec la collaboration directe des médecins du travail, l'InVS coordonne le programme de surveillance des maladies à caractère professionnel, avec un volet sur la sous-déclaration des maladies professionnelles.

De plus, un programme de surveillance des plombémies professionnelles a débuté en 2012, et l'InVS met en place un dispositif de surveillance épidémiologique des travailleurs exposés aux nanomatériaux intentionnellement produits.

L'InVS, seul ou en partenariat, coordonne un certain nombre de programmes de surveillance épidémiologique de la Santé au travail pour les thèmes prioritaires suivants :

- les troubles musculo-squelettiques,
- les pathologies liées à l'exposition à l'amiante,
- l'asthme d'origine professionnelle (projet ONAP2),
- la santé mentale (suicide chez les agriculteurs, ...),
- · les cancers.

De plus, le DST examine tout signalement d'évènements anormaux en Santé-Travail au sein du Groupe d'Alerte en Santé-Travail (GAST) dans chaque région, en collaboration avec l'inspection médicale du travail (médecininspecteur régional du travail), de la consultation de pathologie professionnelle, de l'ARS et de la cellule de l'InVS en région (CIRE).

L'InVS participe également au projet européen Modernet (Monitoring trends in Occupational Diseases and Tracing new and Emerging Risks in a NETwork), notamment sur la reconnaissance en maladie professionnelle et sur l'évolution des tendances de certaines pathologies, en lien avec le travail dans différents pays européens.

Les axes de travail de l'INRS pour la période 2013-2017



Dans le cadre de la révision du plan stratégique de l'INRS pour la période 2013-2017, cinq thématiques prioritaires ont été définies parmi l'ensemble des sujets de Santé au travail traités par l'INRS, abordant à la fois risques, secteurs et populations :

- Troubles musculo-squelettiques (TMS),
- Risques psychosociaux (RPS),
- vieillissement, maintien dans l'emploi, prévention de la désinsertion professionnelle,
- · organisation du travail,
- nanomatériaux manufacturés.

Les autres thématiques ciblées couvrent de très nombreuses problématiques de Santé au travail et de prévention des risques professionnels : risques chimique, biologique, mécanique, physique (bruit, rayonnements, ...), multi- expositions, allergies professionnelles, pratiques addictives et travail, reproduction et travail, aide à la personne, biotechnologies, déchets, maintenance, accidentologie, conception des équipements et lieux de travail, TPE/PME...

Les travaux au sein de ces différentes thématiques sont déclinés selon les missions de l'INRS: recherche, assistance, formation, information et communication. Pour les préventeurs, les résultats émis en termes de solutions de prévention sont diffusés sous différentes formes (web, brochure, film, publication dans les revues de l'INRS, colloque, ...) et inclus dans les formations.

Dans sa mission d'assistance aux acteurs des Services de santé au travail, l'INRS répond aux questions des préventeurs grâce à trois départements d'assistance (documentaire et juridique, technique et médical) et développe des formations, dont certaines sont également destinées aux formateurs dans une volonté de démultiplication.

Quelques actions de l'OPPBTP dans le cadre du plan Horizon 2015



Le plan stratégique Horizon 2015, fil conducteur de l'ensemble des actions mises en place sur une période de cinq ans, réaffirme la pertinence des trois missions historiques de l'OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics): conseiller, former, informer les entreprises du BTP en matière de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail.

En 2013, innovation et simplification sont les maîtres-mots qui guident l'ensemble des actions de l'organisme à destination des entreprises du BTP.

Ainsi, l'OPPBTP a particulièrement orienté ses actions autour de plusieurs thèmes principaux, notamment l'amiante et la pénibilité. Il a également réalisé une étude sur la dimension économique de la prévention, qui a permis de suivre 101 actions de prévention, représentant plus de 80 % des professions du BTP, afin d'étudier les gains financiers et de productivité liés aux dépenses engagées pour la prévention, avec pour objectif de démontrer que la prévention peut contribuer à un gain de productivité pour l'entreprise.

L'OPPBTP a mis en place le site Internet www.preventionbtp.fr avec un espace e-prévention, particulièrement apprécié des entreprises du BTP, qui permet à celles-ci de suivre leur dossier prévention : DUER en ligne, suivi du personnel et du matériel, fiche individuelle de prévention des expositions aux facteurs de pénibilité (chaque mois : 52 000 visites, 17 000 téléchargements et plus de 1 000 comptes e-prévention).

es échanges au cours de cette réunion ont permis un partage d'informations inédit entre les différents représentants des institutions et les SSTI présents. Ces échanges ont présenté et situé les projets de chacun et permettront d'éviter les actions redondantes.

Groupe ASMT Toxicologie et risque chimique

Des outils informatiques de repérage des agents chimiques dangereux

'évaluation du risque chimique est primordiale pour pouvoir initier une démarche efficace de prévention.

Or, sans une bonne identification des dangers liés aux substances chimiques, il est difficile de mettre en place une évaluation des risques représentative de la réalité. A ce sujet, dans le cadre des réunions du groupe ASMT Toxicologie, plusieurs Services ont présenté leurs travaux, ainsi que les outils qu'ils ont élaborés et, entre autres, l'outil informatique de repérage des agents chimiques dangereux présents en entreprise, Colibrisk, et celui initié par Pôle Santé Travail.

Dans le cadre d'un projet interservices piloté par la Fédération régionale des Pays de la Loire entre février 2011 et janvier 2013, un collectif de médecins du travail et d'IPRP a développé deux outils destinés aux différents acteurs des SSTI, ainsi qu'aux entreprises : un quide pratique sous forme de fiches outils et un outil informatique, Colibrisk (Collaboration Libre Risque Chimique), qui permet de formaliser l'inventaire des produits chimiques, d'évaluer les risques et de renseigner les fiches individuelles de prévention des expositions pour le facteur de risque "agents chimiques dangereux".

Colibrisk est un logiciel en libreservice, accessible à l'adresse suivante, depuis le mois d'avril 2013 :

http://www.risquechimiquepaysdela-loire.org/page/loutil-colibrisk.

Le mois prochain, un article des Informations Mensuelles sera consacré à la présentation détaillée de cet outil, ainsi qu'à celle de la base de données substances mise en place par Pôle Santé Travail et constituée à partir d'une compilation des données existantes (ECHA, CIRC, ETUI, SIN, ...), mais surtout de l'apport de connaissances complémentaires nourries des retours terrain d'un groupe d'experts en toxicologie de Pôle Santé Travail.

Une réflexion commune sur l'intérêt de la mise en commun au niveau national de cette base de données substances est envisagée.